



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Assemblée Générale du CIBE Rapport moral (11 juin 2013)

Chers Collègues,

L'année 2012 s'est déroulée, sous l'égide de l'ancien et du nouveau président, en continuité des objectifs que les fondateurs du CIBE avaient exprimés, à savoir une aide pratique et technique au développement de la filière bois-énergie pour ses adhérents.

En permettant aux différents acteurs de la filière de s'interpeller au travers des **commissions**, le CIBE contribue à la cohérence et à la cohésion de la démarche et sa puissance s'est manifestée en différentes occasions. Au-delà du simple échange déjà fructueux, ces commissions créent des indicateurs, des repères qui permettent à chacun de bâtir son activité. Elles sont en vigilance permanente sur les différents obstacles nés ou à naître dans la filière, par exemple, en amont, la sortie du bois de forêt ou en aval, la maîtrise du montage des projets. Sur ce point, le CIBE a acquis une légitimité qui en fait le partenaire privilégié de l'ADEME pour le bois-énergie.

Comme les autres années aussi, le CIBE a eu à contribuer à une **évolution raisonnable des textes réglementaires** qui concernent le bois-énergie, avec ou en animation des principaux adhérents impactés. Des sujets très techniques, comme la durabilité de la biomasse, la classification des différents combustibles, la qualité des rejets gazeux et solides des chaufferies trouvent des réponses auprès du CIBE et de ses adhérents. Il est important de veiller à ce que l'excellence réglementaire n'aille pas jusqu'à la destruction de la filière, par ailleurs citée en exemple en de multiples occasions.

Enfin, le **savoir-faire** ne pouvant être désolidarisé du **faire-savoir**, le CIBE s'est efforcé de porter haut et loin la voix du bois-énergie, au travers de ses animateurs régionaux d'abord, mais aussi en participant, seul ou avec d'autres, aux différents débats qui se sont instaurés cette année soit sur l'amont de la filière (Loi d'avenir sur la forêt) soit sur l'aval (Débat sur la transition énergétique). En complément, notre présence dans de nombreux colloques en province et dans des actions de formation contribuent à faire connaître aux professionnels et aux moins professionnels les derniers développements techniques de nos métiers.

Deux orientations ont été initiées cet hiver. D'abord pour répondre de façon appropriée aux enjeux qui surgissent chaque jour ; à côté du travail de fond orienté vers le moyen terme dans les commissions, il est nécessaire de déployer au CIBE une « **force d'action rapide** » capable de se mobiliser rapidement sur des sujets pointus. Et nos futurs recrutements doivent en tenir compte.

Par ailleurs, il est important pour le CIBE de ne pas rester immobile : deux initiatives ont été lancées, l'une pour la création de **plates-formes régionales d'observation des flux de bois-énergie sous l'égide de France Bois Forêt**, l'autre en vue de créer **des partenariats avec SER-FBE et avec AMORCE** pour augmenter la visibilité et l'efficacité de nos actions.

En conclusion, beaucoup reste à faire mais la voie est tracée et les objectifs identifiés.

Je vous remercie de votre attention.

Bruno de MONCLIN

Président du CIBE - 11 juin 2013